



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم
قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلاعات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS

ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW.JORADP.DZ Abonnement et publicité : IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Rais, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35.06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE**DECRETS**

Décret présidentiel n° 14-86 du 20 Rabie Ethani 1435 correspondant au 20 février 2014 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.....	3
Décret Présidentiel n° 14-89 du 26 Rabie Ethnai 1435 correspondant au 26 février 2014 portant création de chapitres et transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.....	38
Décret exécutif n° 14-88 du 24 Rabie Ethani 1435 correspondant au 24 février 2014 modifiant et complétant le décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000 fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux collections dites "CKD".....	41

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études aux services du Premier ministre.....	42
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du directeur de l'administration et des moyens à l'ex-ministère de la prospective et des statistiques.....	42
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions au ministère des affaires étrangères.....	42
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du chef de cabinet du ministre de la justice, garde des sceaux.....	43
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions de magistrats.....	43
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du directeur des infrastructures aéroportuaires au ministère des travaux publics.....	43
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.....	44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions à la Cour des comptes.....	44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions d'un chef d'études au Conseil national économique et social.....	44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination d'un directeur d'études aux services du Premier ministre.....	44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Algérienne Démocratique et Populaire à Kinshasa (République démocratique du Congo).....	44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination au ministère de la justice.....	44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination au directeur des personnels et des moyens au Conseil constitutionnel.....	44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination à la Cour des comptes.....	44
Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 portant nomination de chargés d'études et de synthèse au conseil national économique et social.....	44

ARRETES, DECISIONS ET AVIS**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES**

Arrêté du 27 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 29 janvier 2014 portant délégation de signature au directeur du budget et de la comptabilité.....	45
---	----

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté interministériel du 13 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 15 janvier 2014 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010 déterminant les normes et spécifications applicables pour l'acquisition des véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat.....	45
---	----

DECRETS

Décret présidentiel n° 14-86 du 20 Rabie Ethani 1435 correspondant au 20 février 2014 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 13-08 du 27 Safar 1435 correspondant au 30 décembre 2013 portant loi de finances 2014 ;

Vu le décret présidentiel du 6 Rabie Ethani 1435 correspondant au 6 février 2014 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2014, au budget des charges communes ;

Décète :

Article 1er. — Il est annulé sur 2014, un crédit de quarante-quatre milliards quatre cent soixante-douze millions quatre cent trente-deux mille dinars (44.472.432.000 DA) applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-91 « Dépenses éventuelles — Provision groupée ».

Art. 2. — Il est ouvert sur 2014, un crédit de quarante-quatre milliards quatre cent soixante-douze millions quatre cent trente-deux mille dinars (44.472.432.000 DA) applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Rabie Ethani 1435 correspondant au 20 février 2014.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES	
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses.....	6.577.000
	Total de la 1ère partie.....	6.577.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale— Pensions de service et pour dommages corporels....	450.000
	Total de la 2ème partie.....	450.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale— sécurité sociale.....	1.757.000
	Total de la 3ème partie.....	1.757.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	1.040.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar.....	2.394.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla.....	2.125.000
	Total de la 6ème partie.....	5.559.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales.....	2.406.790.000
	Total de la 7ème partie.....	2.406.790.000
	Total du titre III.....	2.421.133.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale— Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).....	82.685.000
	Total de la 4ème partie.....	82.685.000
	Total du titre IV.....	82.685.000
	Total de la sous-section I.....	2.503.818.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	623.649.000
	Total de la 1ère partie.....	623.649.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	200.000.000
	Total de la 2ème partie.....	200.000.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	180.913.000
	Total de la 3ème partie.....	180.913.000
	Total du titre III.....	1.004.562.000
	Total de la sous-section II.....	1.004.562.000
	Total de la section I.....	3.508.380.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses.....	67.300.000
	Total de la 1ère partie.....	67.300.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale.....	16.825.000
	Total de la 3ème partie.....	16.825.000
	Total du titre III.....	84.125.000
	Total de la sous-section I.....	84.125.000
	Total de la section II.....	84.125.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses.....	1.282.617.000
	Total de la 1ère partie.....	1.282.617.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Protection civile — Sécurité sociale.....	320.655.000
	Total de la 3ème partie.....	320.655.000
	Total du titre III.....	1.603.272.000
	Total de la sous-section I.....	1.603.272.000
	Total de la section III.....	1.603.272.000
	SECTION IV GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses.....	148.000
	Total de la 1ère partie.....	148.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale.....	37.000
	Total de la 3ème partie.....	37.000
	Total du titre III.....	185.000
	Total de la sous-section I.....	185.000
	Total de la section IV.....	185.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses.....	26.945.000
	Total de la 1ère partie.....	26.945.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale.....	6.736.000
	Total de la 3ème partie.....	6.736.000
	Total du titre III.....	33.681.000
	Total de la sous-section I.....	33.681.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses.....	113.112.000
	Total de la 1ère partie.....	113.112.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale.....	28.277.000
	Total de la 3ème partie.....	28.277.000
	Total du titre III.....	141.389.000
	Total de la sous-section II.....	141.389.000
	Total de la section VI.....	175.070.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.....	5.371.032.000

	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION II SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses.....	54.160.000
	Total de la 1ère partie.....	54.160.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale.....	13.540.000
	Total de la 3ème partie.....	13.540.000
	Total du titre III.....	67.700.000
	Total de la sous-section II.....	67.700.000
	Total de la section I.....	67.700.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION II ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses.....	26.366.000
	Total de la 1ère partie.....	26.366.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale.....	6.592.000
	Total de la 3ème partie.....	6.592.000
	Total du titre III.....	32.958.000
	Total de la sous-section II.....	32.958.000
	Total de la section II.....	32.958.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux.....	100.658.000

	MINISTERE DES FINANCES	
	SECTION II DIRECTION DE GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses.....	240.000.000
	Total de la 1ère partie.....	240.000.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale.....	60.000.000
	Total de la 3ème partie.....	60.000.000
	Total du titre III.....	300.000.000
	Total de la sous-section II.....	300.000.000
	Total de la section II.....	300.000.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses.....	52.000.000
	Total de la 1ère partie.....	52.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale.....	13.000.000
	Total de la 3ème partie.....	13.000.000
	Total du titre III.....	65.000.000
	Total de la sous-section I.....	65.000.000
	Total de la section III.....	65.000.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations diverses.....	80.000.000
	Total de la 1ère partie.....	80.000.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale.....	20.000.000
	Total de la 3ème partie.....	20.000.000
	Total du titre III.....	100.000.000
	Total de la sous-section II.....	100.000.000
	Total de la section V.....	100.000.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Directions régionales du budget — Indemnités et allocations diverses.....	143.196.000
	Total de la 1ère partie.....	143.196.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Directions régionales du budget — Sécurité sociale.....	35.800.000
	Total de la 3ème partie.....	35.800.000
	Total du titre III.....	178.996.000
	Total de la sous-section II.....	178.996.000
	SOUS-SECTION III DIRECTIONS DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRES DE WILAYAS TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-22	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Indemnités et allocations diverses.....	32.603.000
	Total de la 1ère partie.....	32.603.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Sécurité sociale.....	8.150.000
	Total de la 3ème partie.....	8.150.000
	Total du titre III.....	40.753.000
	Total de la sous-section III.....	40.753.000
	Total de la section VI.....	219.749.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances.....	684.749.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses.....	6.445.000
	Total de la 1ère partie.....	6.445.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale— Pensions de service et pour dommages corporels....	52.000
	Total de la 2ème partie.....	52.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale— sécurité sociale.....	1.625.000
	Total de la 3ème partie.....	1.625.000
	Total du titre III.....	8.122.000
	Total de la sous-section I.....	8.122.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	63.353.000
	Total de la 1ère partie.....	63.353.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	88.000
	Total de la 2ème partie.....	88.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	15.860.000
	Total de la 3ème partie.....	15.860.000
	Total du titre III.....	79.301.000
	Total de la sous-section II.....	79.301.000
	Total de la section I.....	87.423.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines...	87.423.000

ETAT ANNEXE « suite »

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI).....	4.000.000
36-02	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises.....	8.750.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML).....	23.500.000
	Total de la 6ème partie.....	36.250.000
	Total du titre III.....	36.250.000
	Total de la sous-section I.....	36.250.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	67.672.000
	Total de la 1ère partie.....	67.672.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	16.918.000
	Total de la 3ème partie.....	16.918.000
	Total du titre III.....	84.590.000
	Total de la sous-section II.....	84.590.000
	Total de la section I.....	120.840.000
	Total des crédits ouverts au ministre du développement industriel et de la promotion de l'investissement.....	120.840.000

ETAT ANNEXE « suite »

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	4.432.000
	Total de la 1ère partie.....	4.432.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale— Sécurité sociale.....	1.108.000
	Total de la 3ème partie.....	1.108.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts.....	257.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux....	4.652.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN).....	7.861.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA).....	2.093.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA).....	12.211.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA).....	516.000
36-42	Subvention à l'école nationale des forêts (ENAF).....	51.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale (ITCMI, ITGC, ITAFV, ITDAS).....	25.675.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV).....	6.273.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV).....	2.409.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).....	7.702.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID).	7.327.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS).....	11.262.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC).....	3.979.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV).....	6.702.000
	Total de la 6ème partie.....	98.970.000
	Total du titre III.....	104.510.000

ETAT ANNEXE « suite »

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF).....	13.410.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA).....	64.011.000
	Total de la 4ème partie.....	77.421.000
	Total du titre IV.....	77.421.000
	Total de la sous-section I.....	181.931.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	328.515.000
	Total de la 1ère partie.....	328.515.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	82.129.000
	Total de la 3ème partie.....	82.129.000
	Total du titre III.....	410.644.000
	Total de la sous-section II.....	410.644.000
	Total de la section I.....	592.575.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses.....	39.520.000
	Total de la 1ère partie.....	39.520.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale.....	9.880.000
	Total de la 3ème partie.....	9.880.000
	Total du titre III.....	49.400.000
	Total de la sous-section II.....	49.400.000
	Total de la section II.....	49.400.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural.....	641.975.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS		
SECTION I		
SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	618.000
	Total de la 1ère partie.....	618.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-03	Administration centrale — sécurité sociale.....	155.000
	Total de la 3ème partie.....	155.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Administration centrale — Subventions aux instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs.....	11.033.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des affaires religieuses et des wakfs.....	575.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger.....	4.003.000
	Total de la 6ème partie.....	15.611.000
	Total du titre III.....	16.384.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
2ème Partie		
<i>Action internationale</i>		
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité culturelle et culturelle en faveur de l'émigration.....	120.000.000
	Total de la 2ème partie.....	120.000.000
	Total du titre IV.....	120.000.000
	Total de la sous-section I.....	136.384.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	787.561.000
	Total de la 1ère partie.....	787.561.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	196.890.000
	Total de la 3ème partie.....	196.890.000
	Total du titre III.....	984.451.000
	Total de la sous-section II.....	984.451.000
	Total de la section I.....	1.120.835.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs.....	1.120.835.000

	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	870.000
	Total de la 1ère partie.....	870.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	217.000
	Total de la 3ème partie.....	217.000
	Total du titre III.....	1.087.000
	Total de la sous-section I.....	1.087.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	7.805.000
	Total de la 1ère partie.....	7.805.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	1.953.000
	Total de la 3ème partie.....	1.953.000
	Total du titre III.....	9.758.000
	Total de la sous-section II.....	9.758.000
	Total de la section I.....	10.845.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine.....	10.845.000

	MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	5.707.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	59.000
	Total de la 1ère partie.....	5.766.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.440.000
	Total de la 3ème partie.....	1.440.000
	Total du titre III.....	7.206.000
	Total de la sous-section I.....	7.206.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DES RESSOURCES EN EAU TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Indemnités et allocations diverses.....	428.769.000
	Total de la 1ère partie.....	428.769.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des ressources en eau — Sécurité sociale.....	107.193.000
	Total de la 3ème partie.....	107.193.000
	Total du titre III.....	535.962.000
	Total de la sous-section II.....	535.962.000
	Total de la section I.....	543.168.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau.....	543.168.000
	----- MINISTERE DES TRANSPORTS	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	5.400.000
	Total de la 1ère partie.....	5.400.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.350.000
	Total de la 3ème partie.....	1.350.000
	Total du titre III.....	6.750.000
	Total de la sous-section I.....	6.750.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	60.500.000
	Total de la 1ère partie.....	60.500.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	15.125.000
	Total de la 3ème partie.....	15.125.000
	Total du titre III.....	75.625.000
	Total de la sous-section II.....	75.625.000
	Total de la section I.....	82.375.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports.....	82.375.000
	----- MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels....	1.000.000
	Total de la 2ème partie.....	1.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	250.000
	Total de la 3ème partie.....	250.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-24	Administration centrale — Subvention à l'office national de signalisation maritime (ONSM).....	4.682.000
	Total de la 6ème partie.....	4.682.000
	Total du titre III.....	5.932.000
	Total de la sous-section I.....	5.932.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses.....	360.750.000
	Total de la 1ère partie.....	360.750.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels.....	20.710.000
	Total de la 2ème partie.....	20.710.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — sécurité sociale.....	90.190.000
	Total de la 3ème partie.....	90.190.000
	Total du titre III.....	471.650.000
	Total de la sous-section III.....	471.650.000
	Total de la section I.....	477.582.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics.....	477.582.000
	----- MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses.....	2.800.000
	Total de la 1ère partie.....	2.800.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale— Sécurité sociale.....	700.000
	Total de la 3ème partie.....	700.000
	Total du titre III.....	3.500.000
	Total de la sous-section I.....	3.500.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Indemnités et allocations diverses.....	385.700.000
	Total de la 1ère partie.....	385.700.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Sécurité sociale.....	96.425.000
	Total de la 3ème partie.....	96.425.000
	Total du titre III.....	482.125.000
	Total de la sous-section II.....	482.125.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés des équipements publics — Indemnités et allocations diverses.....	477.400.000
	Total de la 1ère partie.....	477.400.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des équipements publics — Sécurité sociale.....	119.350.000
	Total de la 3ème partie.....	119.350.000
	Total du titre III.....	596.750.000
	Total de la sous-section III.....	596.750.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION V SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés du logement — Indemnités et allocations diverses.....	96.000.000
	Total de la 1ère partie.....	96.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés du logement — Sécurité sociale.....	24.000.000
	Total de la 3ème partie.....	24.000.000
	Total du titre III	120.000.000
	Total de la sous-section V.....	120.000.000
	Total de la section I	1.202.375.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.....	1.202.375.000

	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses.....	6.000.000
	Total de la 1ère partie.....	6.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale— Sécurité sociale.....	1.500.000
	Total de la 3ème partie.....	1.500.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention au centre national de développement des ressources biologiques....	2.550.000
	Total de la 6ème partie.....	2.550.000
	Total du titre III.....	10.050.000
	Total de la sous-section I.....	10.050.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'environnement — Indemnités et allocations diverses	46.000.000
	Total de la 1ère partie.....	46.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'environnement — Sécurité sociale.....	11.500.000
	Total de la 3ème partie.....	11.500.000
	Total du titre III.....	57.500.000
	Total de la sous-section II.....	57.500.000
	Total de la section I.....	67.550.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....	67.550.000

	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	283.751.000
	Total de la 1ère partie.....	283.751.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale.....	70.938.000
	Total de la 3ème partie.....	70.938.000
	Total du titre III.....	354.689.000
	Total de la sous-section II.....	354.689.000
	SOUS-SECTION III ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel – Rémunérations d'activités</i>	
31-22	Services déconcentrés de l'Etat – Etablissements d'enseignement fondamental – Indemnités et allocations diverses.....	8.621.957.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat – Etablissements d'enseignement secondaire et technique – Indemnités et allocations diverses.....	2.928.908.000
	Total de la 1ère partie.....	11.550.865.000
	3ème Partie <i>Personnel – Charges sociales</i>	
33-23	Services déconcentrés de l'Etat – Etablissements d'enseignement fondamental – Sécurité sociale.....	2.155.489.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat – Etablissements d'enseignement secondaire et technique – Sécurité sociale.....	732.227.000
	Total de la 3ème partie.....	2.887.716.000
	Total du titre III.....	14.438.581.000
	Total de la sous-section III.....	14.438.581.000
	Total de la section I.....	14.793.270.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale.....	14.793.270.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale— Indemnités et allocations diverses.....	6.700.000
31-03	Administration centrale— Personnel contractuel — Rémunérations, Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	807.000
	Total de la 1ère partie.....	7.507.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale— sécurité sociale.....	1.675.000
	Total de la 3ème partie.....	1.675.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires.....	1.784.000.000
36-03	Subvention à l'agence thématique de recherche en sciences de la santé.....	250.000
36-04	Subvention à l'agence thématique de recherche en sciences et technologie.....	250.000
36-05	Subventions aux universités.....	7.946.100.000
36-06	Subventions aux centres universitaires.....	350.125.000
36-07	Subventions aux grandes écoles.....	121.800.000
	Total de la 6ème partie.....	10.202.525.000
	Total du titre III.....	10.211.707.000

ETAT ANNEXE « suite »

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
4ème Partie		
<i>Action économique, encouragements et interventions</i>		
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D)	5.600.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A)	77.180.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (C.R.S.T.D.L.A.)	7.300.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (C.R.S.T.A.S.C)	7.300.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (C.R.S.T.A.P.C)	18.600.000
44-09	Centre de recherche en biotechnologie (C.R.B.)	7.000.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A.).....	22.500.000
44-11	Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs (C.R.T.S.E.).....	9.900.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (C.E.R.I.S.T)...	22.000.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R.).....	163.700.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique en soudage et contrôle (C.S.C.) ..	25.600.000
	Total de la 4ème partie.....	366.680.000
	Total du titre IV.....	366.680.000
	Total de la sous-section I.....	10.566.727.000
	Total de la section I.....	10.578.387.000
SECTION II		
DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Indemnités et allocations diverses.....	50.000
31-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	500
	Total de la 1ère partie.....	50.500

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Sécurité sociale.....	62.500
	Total de la 3ème partie.....	62.500
	Total du titre III.....	113.000
	Total de la sous-section I.....	113.000
	Total de la section II.....	113.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	10.578.500.000

	MINISTERE DE LA CULTURE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	3.000.000
	Total de la 1ère partie.....	3.000.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	750.000
	Total de la 3ème partie.....	750.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale.....	17.400.000
36-02	Subvention à la bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.).....	5.800.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel.....	500.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts	15.700.000
36-06	Subvention au Palais de la culture Moufdi Zakaria.....	800.000
36-08	Subvention à l'office national du parc culturel de l'Alhaggar.....	124.300.000
36-09	Subvention à l'office national du parc culturel du Tassili.....	37.600.000
36-10	Subventions aux musées nationaux et régionaux.....	46.300.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture.....	195.900.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie.....	1.400.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab	7.500.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs.....	1.000.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits.....	14.100.000
36-19	Subvention à la bibliothèque de lecture publique.....	103.500.000
36-20	Subvention à l'office national du parc culturel de Touat-Gourara Tidilkelt.....	10.300.000
36-21	Subvention à l'office national du parc culturel de l'Atlas Saharien.....	11.200.000
36-22	Subvention à l'office national du parc culturel de Tindouf.....	12.000.000
36-23	Subvention au centre national du livre.....	500.000
36-24	Subvention à l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels.....	300.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des secteurs sauvegardés.....	900.000
36-26	Subvention au centre d'interprétation à caractère muséal du costume algérien traditionnel et des traditions populaires à l'occasion de la célébration des fêtes et des cérémonies musulmanes.....	600.000
36-27	Subvention au Palais de la culture « IMAMA ».....	900.000
36-28	Subvention au centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre.....	10.700.000
36-29	Subvention au Palais de la culture « Skikda ».....	900.000
	Total de la 6ème partie.....	620.100.000
	Total du titre III.....	623.850.000
	Total de la sous-section I.....	623.850.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	162.630.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations, Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	11.130.000
	Total de la 1ère partie.....	173.760.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	40.658.000
	Total de la 3ème partie.....	40.658.000
	Total du titre III.....	214.418.000
	Total de la sous-section II.....	214.418.000
	Total de la section I.....	838.268.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture.....	838.268.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subventions aux instituts de formation et d'enseignement professionnels (I.F.E.P.).....	12.646.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.).....	482.025.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (I.N.S.F.P.).....	172.098.000
36-07	Subventions aux instituts d'enseignement professionnel (I.E.P.).....	2.500.000
	Total de la 6ème partie.....	669.269.000
	Total du titre III.....	669.269.000
	Total de la sous-section I.....	669.269.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	59.119.000
	Total de la 1ère partie.....	59.119.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	14.780.000
	Total de la 3ème partie.....	14.780.000
	Total du titre III.....	73.899.000
	Total de la sous-section II.....	73.899.000
	Total de la section I.....	743.168.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.....	743.168.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	283.000
	Total de la 1ère partie.....	283.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	71.000
	Total de la 3ème partie.....	71.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-05	Subventions aux établissements spécialisés.....	431.669.000
	Total de la 6ème partie.....	431.669.000
	Total du titre III.....	432.023.000
	Total de la sous-section I.....	432.023.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	63.550.000
	Total de la 1ère partie.....	63.550.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	15.894.000
	Total de la 3ème partie.....	15.894.000
	Total du titre III.....	79.444.000
	Total de la sous-section II.....	79.444.000
	Total de la section I.....	511.467.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme.....	511.467.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU COMMERCE	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION II DIRECTIONS DE WILAYA DU COMMERCE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Directions de wilaya du commerce — Indemnités et allocations diverses.....	43.090.000
	Total de la 1ère partie.....	43.090.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Directions de wilaya du commerce — Sécurité sociale.....	10.773.000
	Total de la 3ème partie.....	10.773.000
	Total du titre III.....	53.863.000
	Total de la sous-section II.....	53.863.000
	SOUS-SECTION III DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses.....	7.930.000
	Total de la 1ère partie.....	7.930.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale.....	1.982.000
	Total de la 3ème partie.....	1.982.000
	Total du titre III.....	9.912.000
	Total de la sous-section III.....	9.912.000
	Total de la section I.....	63.775.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce.....	63.775.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses.....	17.598.000
	Total de la 1ère partie.....	17.598.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale.....	4.400.000
	Total de la 3ème partie.....	4.400.000
	Total du titre III.....	21.998.000
	Total de la sous-section II.....	21.998.000
	Total de la section I.....	21.998.000
	SECTION II INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	50.592.000
	Total de la 1ère partie.....	50.592.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale....	12.648.000
	Total de la 3ème partie.....	12.648.000
	Total du titre III.....	63.240.000
	Total de la sous-section II.....	63.240.000
	Total de la section II.....	63.240.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.....	85.238.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires.....	5.729.402.000
	Total de la 6ème partie.....	5.729.402.000
	Total du titre IV.....	5.729.402.000
	Total de la sous-section I.....	5.729.402.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	56.406.000
	Total de la 1ère partie.....	56.406.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	14.101.000
	Total de la 3ème partie.....	14.101.000
	Total du titre III.....	70.507.000
	Total de la sous-section II.....	70.507.000
	Total de la section I.....	5.799.909.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....	5.799.909.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	818.000
	Total de la 1ère partie.....	818.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	204.000
	Total de la 3ème partie.....	204.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-21	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas (ODEJ).....	81.921.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (OPOW).....	32.221.000
	Total de la 6ème partie.....	114.142.000
	Total du titre III.....	115.164.000
	Total de la sous-section I.....	115.164.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	191.274.000
	Total de la 1ère partie.....	191.274.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	47.818.000
	Total de la 3ème partie.....	47.818.000
	Total du titre III.....	239.092.000
	Total de la sous-section II.....	239.092.000
	Total de la section I.....	354.256.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports.....	354.256.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	3.078.000
	Total de la 1ère partie.....	3.078.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	769.000
	Total de la 3ème partie.....	769.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Administration centrale — Subvention à l'institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger.....	2.398.000
	Total de la 6ème partie.....	2.398.000
	Total du titre III.....	6.245.000
	Total de la sous-section I.....	6.245.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	32.152.000
	Total de la 1ère partie.....	32.152.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	8.038.000
	Total de la 3ème partie.....	8.038.000
	Total du titre III.....	40.190.000
	Total de la sous-section II.....	40.190.000
	Total de la section I.....	46.435.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....	46.435.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT		
SECTION I		
SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.624.000
	Total de la 1ère partie.....	1.624.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	406.000
	Total de la 3ème partie.....	406.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme.....	498.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de tourisme de Tizi Ouzou.....	2.518.000
36-04	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de tourisme de Boussaâda.....	1.845.000
	Total de la 6ème partie.....	4.861.000
	Total du titre III.....	6.891.000
	Total de la sous-section I.....	6.891.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	82.916.000
	Total de la 1ère partie.....	82.916.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	20.729.000
	Total de la 3ème partie.....	20.729.000
	Total du titre III.....	103.645.000
	Total de la sous-section II.....	103.645.000
	Total de la section I.....	110.536.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de l'artisanat.....	110.536.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	2.129.000
	Total de la 1ère partie.....	2.129.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	710.000
	Total de la 3ème partie.....	710.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (E.F.T.P.A).....	1.112.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA)...	1.264.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et d'aquaculture de Collo.....	120.000
	Total de la 6ème partie.....	2.496.000
	Total du titre III.....	5.335.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-03	Contribution au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA).....	15.658.000
	Total de la 4ème partie.....	15.658.000
	Total du titre IV.....	15.658.000
	Total de la sous-section I.....	20.993.000

ETAT ANNEXE « suite »

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	11.404.000
	Total de la 1ère partie.....	11.404.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	3.806.000
	Total de la 3ème partie.....	3.806.000
	Total du titre III.....	15.210.000
	Total de la sous-section II.....	15.210.000
	Total de la section I.....	36.203.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.....	36.203.000

Décret Présidentiel n° 14-89 du 26 Rabie Ethani 1435 correspondant au 26 février 2014 portant création de chapitres et transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

— — — — —

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 Juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 13-08 du 27 Safar 1435 correspondant au 30 décembre 2013 portant loi de finances pour 2014 ;

Vu le décret présidentiel du 6 Rabie Ethani 1435 correspondant au 6 février 2014, portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2014, au budget des charges communes ;

Décrète :

Article 1er. — Il est créé au sein des nomenclatures des budgets de fonctionnement des services du Premier ministre, du ministère des affaires étrangères, du ministère de la justice et du ministère de la communication, les chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 2. — Il est annulé sur 2014, un crédit de un milliard cinq cent seize millions six cent mille dinars (1.516.600.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-03 « frais d'organisation des élections ».

Art. 3. — Il est ouvert sur 2014, un crédit de un milliard cinq cent seize millions six cent mille dinars (1.516.600.000 DA), applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 4. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Rabie Ethani 1435 correspondant au 26 février 2014.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	PREMIER MINISTRE	
	SECTION I	
	PREMIER MINISTRE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-13	Dépenses relatives aux élections présidentielles de 2014.....	20.000.000
	Total de la 7ème partie.....	20.000.000
	Total du titre III.....	20.000.000
	Total de la sous-section I.....	20.000.000
	Total de la section I.....	20.000.000
	Total des crédits ouverts au Premier ministre.....	20.000.000

	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Administration centrale — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles de 2014.....	55.000.000
	Total de la 7ème partie.....	55.000.000
	Total du titre III.....	55.000.000
	Total de la sous-section I.....	55.000.000

ETAT ANNEXE « suite »

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES A L'ETRANGER TITRE III MOYENS DES SERVICES 7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-16	Services à l'étranger — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles de 2014.....	307.300.000
37-17	Services à l'étranger — Dépenses de fonctionnement des sous-commissions de supervision des élections.....	86.300.000
	Total de la 7ème partie.....	393.600.000
	Total du titre III.....	393.600.000
	Total de la sous-section II.....	393.600.000
	Total de la section I.....	448.600.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères.....	448.600.000
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-18	Administration centrale — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections présidentielles de 2014.....	355.000.000
	Total de la 7ème partie.....	355.000.000
	Total du titre III.....	355.000.000
	Total de la sous-section I.....	355.000.000
	Total de la section I	355.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux.....	355.000.000

ETAT ANNEXE « suite »

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
37-17	<p style="text-align: center;">MINISTERE DE LA COMMUNICATION</p> <p style="text-align: center;">SECTION I SECTION UNIQUE</p> <p style="text-align: center;">SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX</p> <p style="text-align: center;">TITRE III MOYENS DES SERVICES</p> <p style="text-align: center;">7ème Partie <i>Dépenses diverses</i></p> <p>Administration centrale— Dépenses liées à la préparation et à la l'organisation des élections présidentielles de 2014.....</p> <p style="text-align: right;">Total de la 7ème partie.....</p> <p style="text-align: right;">Total du titre III.....</p> <p style="text-align: right;">Total de la sous-section I.....</p> <p style="text-align: right;">Total de la section I.....</p> <p style="text-align: right;">Total des crédits ouverts au ministre de la communication.....</p>	<p style="text-align: right;">693.000.000</p> <hr/> <p style="text-align: right;">693.000.000</p>

Décret exécutif n° 14-88 du 24 Rabie Ethani 1435 correspondant au 24 février 2014 modifiant et complétant le décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000 fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux collections dites "CKD"

— — — —

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre du développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes ;

Vu la loi n° 99-11 du 15 Ramadhan 1420 correspondant au 23 décembre 1999 portant loi de finances pour 2000, notamment ses articles 51 et 58 ;

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000 fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux collections dites "CKD" ;

Après approbation du Président de la République ;

Décète :

Article 1er. — Le présent décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé.

Art. 2. — Les dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé, sont complétées *in fine*, comme suit :

«Art. 3. — (g) demande d'enregistrement de la marque du produit fabriqué.

Art. 3. — Les dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé, sont complétées *in fine*, comme suit :

«Art. 5. — Le niveau d'intégration dans le produit fabriqué, exprimé en valeur».

Art. 4. — Les dispositions de l'article 10 du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé, sont modifiées comme suit :

"Art. 10. — En cas de contestation, la décision d'évaluation technique peut faire l'objet d'un recours devant une commission de recours instituée à cet effet auprès du ministère chargé de l'industrie et composée des représentants :

- du ministère chargé de l'industrie ;
- du ministère chargé du commerce ;
- du ministère chargé des finances ;
- de la direction générale des douanes ;
- de la chambre algérienne de commerce et d'industrie.

.....(le reste sans changement)..... »

Art. 5. — L'expression « ministre de l'industrie et de la restructuration » est remplacée dans l'ensemble des dispositions du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000, susvisé, par l'expression « ministre chargé de l'industrie ».

Art. 6. — L'expression « ministère de l'industrie et de la restructuration » est remplacée dans l'ensemble des dispositions du décret exécutif n° 2000-74 du 27 Dhou El Hidja 1420 correspondant au 2 avril 2000 susvisé, par l'expression « ministère chargé de l'industrie ».

Art. 7. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 24 Rabie Ethani 1435 correspondant au 24 février 2014.

Abdelmalek SELLAL.

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études aux services du Premier ministre.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de directeur d'études aux services du Premier ministre, exercées par M. Saïd Senoussi, admis à la retraite.

-----★-----

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux fonctions du directeur de l'administration et des moyens à l'ex-ministère de la prospective et des statistiques.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'administration et des moyens à l'ex-ministère de la prospective et des statistiques, exercées par M. Abdelmadjid Tabbech, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 mettant fin à des fonctions au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin à des fonctions au ministère des affaires étrangères, exercées par Mme et MM. :

— Mahieddine Djeflal, chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires maghrébines et africaines, à compter du 19 août 2013, appelé à exercer une autre fonction,

— Mohammed Tobal, sous-directeur de l'Afrique Occidentale et centrale à la direction générale « Afrique », à compter du 31 août 2013,

— Hadda Fouial, sous-directrice des pays de l'Europe du nord, à la direction générale « Europe », à compter du 31 août 2013,

— Khaled Zohret Bouhalouane, sous-directeur des pays de l'Europe occidentale à la direction générale « Europe », à compter du 31 août 2013,

— Mohamed Adel Samet, sous-directeur des pays de l'Europe centrale et des Balkans à la direction générale « Europe », à compter du 31 août 2013,

— Ali Saïdi, sous-directeur de l'Asie septentrionale à la direction générale « Asie-Océanie », à compter du 31 août 2013,

— Rabah Loumachi, sous-directeur de l'Extrême-orient, de l'Océanie et du Pacifique à la direction générale « Asie-Océanie », à compter du 31 août 2013,

— Mohamed Sofiane Berrah, sous-directeur du désarmement à la direction générale des affaires politiques et de sécurité internationales, à compter du 31 août 2013,

— Saïd Khelifi, sous-directeur du développement social à la direction générale des affaires politiques et de sécurité internationales, à compter du 31 août 2013,

— Omar Guetarni, sous-directeur des zones de libre échange à la direction générale des relations économiques et de la coopération internationales, à compter du 31 août 2013,

— Kamel Youcefi, sous-directeur du suivi des programmes et du soutien à l'entreprise à la direction générale des relations économiques et de la coopération internationales, à compter du 31 août 2013,

— Hichem Kimouche, sous-directeur de la coopération dans le domaine du développement durable à la direction générale des relations économiques et de la coopération internationales, à compter du 31 août 2013,

— Abdelkader Moussaoui, sous-directeur de l'Etat civil et de la chancellerie à la direction générale de la communauté nationale à l'étranger, à compter du 31 août 2013,

— Abdenasser Amara, sous-directeur des traités multilatéraux et du droit international à la direction générale des affaires juridiques et consulaires, à compter du 31 août 2013,

— Abdelkrim Rekaïbi, sous-directeur des accords bilatéraux à la direction générale des affaires juridiques et consulaires, à compter du 31 août 2013,

— Miloud Benmakhoulouf, sous-directeur des visas et des questions aériennes et maritimes à la direction générale des affaires juridiques et consulaires, à compter du 31 août 2013,

— Abdelhakim Ammouche, sous-directeur de la gestion des personnels à la direction générale des ressources, à compter du 31 août 2013,

— M'hamed Aziri, sous-directeur du budget à la direction générale des ressources, à compter du 9 août 2013,

— Tewfik Akhdache, sous-directeur des opérations financières à la direction générale des ressources, à compter du 19 août 2013,

— Mohand-tahar Mokhtari, sous-directeur de la vérification et du suivi de la gestion financière des postes diplomatiques et consulaires à la direction générale des ressources, à compter du 31 août 2013,

— El Ouahid Abdelbaki, sous-directeur des télécommunications à la direction générale des ressources, à compter du 24 août 2013,

— Fayçal Djaouti, sous-directeur de la valise diplomatique et du courrier à la direction générale des ressources, à compter du 19 août 2013,

— Ramdane Ferhat, sous-directeur de l'analyse et de la gestion de l'information à la direction générale de la communication, de l'information et de la documentation, à compter du 31 août 2013,

— Mourad Mebarki, sous-directeur des relations avec les médias à la direction générale de la communication, de l'information et de la documentation, à compter du 31 août 2013,

— Rachid Belbaki, chef de cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure, à compter du 11 septembre 2013,

— Abdelghani Cheriaf, chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure, à compter du 11 septembre 2013,

— Abdelmadjid Naâmourne, chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure, à compter du 11 septembre 2013,

— Ahmed Djellal, chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure à compter du 11 septembre 2013,

— Rabah Larbi, chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères chargé de la communauté nationale à l'étranger, pour suppression de structure à compter du 11 septembre 2013.

-----★-----

**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux
fonctions du chef de cabinet du ministre de la
justice, garde des sceaux.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions du chef de cabinet du ministre de la justice, garde des sceaux, exercées par M. Samir Bourehil.

-----★-----

**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux
fonctions de magistrats.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de magistrats, exercées par Mme et MM. :

— Farida Khoudja, à compter du 21 mai 2013,

— Mohamed Bouachria, au tribunal d'Adrar, à compter du 6 août 2013,

— Abdelhamid Boudjabi, à compter du 8 juillet 2013, décédés

-----★-----

**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux
fonctions du directeur des infrastructures
aéroportuaires au ministère des travaux publics.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de directeur des infrastructures aéroportuaires au ministère des travaux publics, exercées par M. Nacer Mekhilef, appelé à exercer une autre fonction.

**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 mettant fin à
des fonctions au ministère du travail, de l'emploi
et de la sécurité sociale.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin à des fonctions au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, exercées par Mme et Mr. :

- Rabah Khenniche, chef de cabinet,
- Amina Haddad, chargée d'études et de synthèse, appelés à exercer d'autres fonctions.



**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 mettant fin à
des fonctions à la Cour des comptes.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin à des fonctions à la Cour des comptes, exercées par Mme et MM. :

- Malika Boubenous, présidente de section,
 - M'hamed Guettaï, président de section,
 - Abdellatif Chaouch, sous-directeur des personnels,
 - Hocine Amira, sous-directeur chargé de structure administrative auprès de la chambre à la compétence territoriale de Blida,
- appelés à exercer d'autres fonctions.



**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 mettant fin aux
fonctions d'un chef d'études au Conseil national
économique et social.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, il est mis fin aux fonctions de chef d'études au Conseil national économique et social, exercées par Mme Fatma Bahout, admise à la retraite.



**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 portant
nomination d'un directeur d'études aux services
du Premier ministre.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 M. Nacer Mekhilef est nommé directeur d'études aux services du Premier ministre.



**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 portant
nomination d'un ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire de la République algérienne
démocratique et populaire à Kinshasa
(République démocratique du Congo).**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 M. Mahieddine Djeflal

est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Kinshasa (République démocratique du Congo), à compter du 19 août 2013.



**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 portant
nomination au ministère de la justice.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 sont nommés au ministère de la justice Mme et M. :

- Rabah Khenniche, chef de cabinet,
- Amina Haddad, chargée d'études et de synthèse.



**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 portant
nomination du directeur des personnels et des
moyens au Conseil constitutionnel.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 M. Abdelmadjid Tabbech est nommé directeur des personnels et des moyens au Conseil constitutionnel.



**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 portant
nomination à la cour des comptes.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014, sont nommés à la cour des comptes Mme et MM. :

- Malika Boubenous, présidente de chambre,
- M'hamed Guettaï, président de chambre,
- Rachid Rebihi, président de section,
- Mohamed Kouri, président de section,
- Hocine Amira, sous-directeur des personnels,
- Abdellatif Chaouch, sous-directeur du budget et de la comptabilité,
- Nacer Nehal, sous-directeur chargé de la structure administrative auprès de la chambre à compétence territoriale d'Oran.



**Décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435
correspondant au 13 février 2014 portant
nomination de chargés d'études et de synthèse au
Conseil national économique et social.**

Par décret présidentiel du 13 Rabie Ethani 1435 correspondant au 13 février 2014 sont nommés chargés d'études et de synthèse au Conseil national économique et social MM. :

- Smail Moudjahed,
- Boubakeur Abbes.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Arrêté du 27 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 29 janvier 2014 portant délégation de signature au directeur du budget et de la comptabilité.

— — — —

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales,

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 94-247 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 94-248 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994, modifié et complété, portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 12-331 du 19 Chaoual 1433 correspondant au 6 septembre 2012 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret présidentiel du 28 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 24 novembre 2011 portant nomination de M. Ramdane Hadiouche, directeur du budget et de la comptabilité au ministère de l'intérieur et des collectivités locales ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Ramdane Hadiouche, directeur du budget et de la comptabilité, à l'effet de signer, au nom du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, en qualité d'ordonnateur principal du compte d'affectation spéciale n° 302-136 intitulé « fonds pour le financement du redéploiement des agents de la garde communale ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 29 janvier 2014.

Tayeb BELAIZ.

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté interministériel du 13 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 15 janvier 2014 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010 déterminant les normes et spécifications applicables pour l'acquisition des véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat.

— — — —

Le ministre des finances,

Le ministre des transports,

Le ministre du développement industriel et de la promotion de l'investissement,

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 10-115 du 3 Joumada El Oula 1431 correspondant au 18 avril 2010, modifié et complété, relatif aux parcs de véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010, modifié et complété, déterminant les normes et spécifications applicables pour l'acquisition des véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat ;

Arrêtem :

Article 1er. — Le présent arrêté a pour objet de modifier et de compléter les dispositions de l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010, susvisé.

Art 2. — Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010, susvisé, sont modifiées et complétées comme suit :

« Article 1er. — En application des dispositions de l'article 13 du décret exécutif n° 10-115 du 3 Joumada El Oula 1431

correspondant au 18 avril 2010, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer les principales normes et spécifications maximales applicables pour l'acquisition de véhicules administratifs affectés aux services de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et aux institutions et organismes publics financés totalement sur le budget de l'Etat ».

Art. 3. — Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté interministériel du 8 Chaâbane 1431 correspondant au 20 juillet 2010, susvisé, sont modifiées et complétées, comme suit :

« Art. 2. — Les principales normes et spécifications visées à l'article 1er ci-dessus, sont fixées pour chaque catégorie de véhicules administratifs conformément aux tableaux modifiés et complétés joints en annexes du présent arrêté.

..... (le reste sans changement) ».

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Rabie El Aouel 1435 correspondant au 15 janvier 2014.

Le ministre
des finances

Karim DJOUDI

Le ministre
des transports

Amar GHOUL

Le ministre du développement
industriel et de la promotion
de l'investissement

Amara BENYOUNES

La ministre
de l'aménagement du
territoire et de
l'environnement

Dalila BOUDJEMAA

ANNEXE I

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES OFFICIELS (VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 3000 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE II

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE FONCTION DE LA CATEGORIE I (VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 3000 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE III

**NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES
DE FONCTION DE LA CATEGORIE II
(VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)**

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 2500 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 220 CV

ANNEXE IV

**NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES
DE FONCTION DE LA CATEGORIE III
(VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)**

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 2000 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 130 CV

ANNEXE V

**NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES
DE FONCTION DE LA CATEGORIE IV
(VEHICULES LEGERS BERLINE COURT TRAJET)**

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 1600 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 90 CV

ANNEXE VI

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES DE SERVICE CATEGORIE A

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Combi vitré 5 places, 2 portes avant, 2 portes latérales coulissantes
	- Pick up simple cabine 3 places, 2 portes latérales
	- Pick up double cabine 5 places, 4 portes latérales
	- Station wagon 7 places, 4 portes latérales et 1 arrière
Moteur	- ≤ 4 cylindres (combi)
	- Turbo compresseur + intercooler (pick up et station wagon)
Cylindrée	- ≤ 1600 cm ³ (combi)
	- ≤ 4200 cm ³ (pick up et station wagon)
Carburant	- Essence (combi)
	- Diesel (pick up et station wagon)
Puissance	- ≤ 100 CV (combi)
	- ≤ 200 CV (pick up et station wagon)

ANNEXE VI (bis)

NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR
LES VEHICULES DE SERVICE CATEGORIE B

(DESTINES AUX PARCS DE VEHICULES DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE
ET DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
POUR DES MISSIONS PROTOCOLAIRES
ET ACTIVITES ANNEXES)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 3000 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE VI (ter)

**NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES
DE SERVICE CATEGORIE C**

**(UN SEUL VEHICULE POUR CHAQUE MEMBRE DU GOUVERNEMENT
OU TITULAIRE D'UN EMPLOI CIVIL ASSIMILE)**

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 3000 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE VII

**NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR
LES VEHICULES DE SERVICE**

(VEHICULES LEGERS COURT TRAJET TÔLES)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Combi tôle nombre de places 2, 2 portes avant, une porte latérale coulissante
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 1600 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 100 CV

ANNEXE VIII

**NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR
LES VEHICULES DE SERVITUDE**

(VEHICULES LEGERS GRAND TRAJET)

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Berline 4 portes, 5 places
Moteur	- ≤ 4 cylindres
Cylindrée	- ≤ 3000 cm ³
Carburant	- Essence
Puissance	- ≤ 300 CV

ANNEXE IX

**NORMES ET SPECIFICATIONS FIXEES POUR LES VEHICULES
DE SERVICE AFFECTES POUR LES REGIONS DU SUD DU PAYS
(VEHICULES LEGERS, TOUT TERRAIN STATION WAGON)**

DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
Type	- Combi vitré 5 places, 2 portes avant, 2 portes latérales coulissantes
	- Combi tôle nombre de places 2, 2 portes avant, une porte latérale coulissante
	- Station wagon, 7 places, 4 portes latérales et 1 arrière
Moteur	- ≤ 4 cylindres (combi)
	- Turbo compresseur + intercooler (station wagon)
Cylindrée	- ≤ 1600 cm ³ (combi)
	- ≤ 4200 cm ³ (station wagon)
Carburant	- Essence (combi)
	- Diesel (station wagon)
Puissance	- ≤ 100 CV (combi)
	- ≤ 200 CV (pick up et station wagon)